

Publié le 9 juin 2015

Guadeloupe : Le Feder en renfort des infrastructures publiques

Dans un territoire fortement touché par la crise, le Fonds européen de développement régional (Feder) participe aujourd'hui jusqu'à 70 % au financement de la rénovation ou de la construction de superstructures publiques. La Société d'économie mixte d'aménagement de la Guadeloupe met en œuvre de tels projets pour le compte des collectivités locales.



« L'effet levier du Feder est énorme en Guadeloupe : sans ce fonds européen de développement, nombre d'opérations n'auraient pas pu voir le jour », explique Laurent Boussin, directeur général de la Société d'économie mixte d'aménagement de la Guadeloupe (Semag). Dans une région où beaucoup reste à faire en matière d'infrastructures, les normes antisismiques, anticycloniques et thermiques compliquent encore la situation. Le surcoût de travaux est d'environ 15 % par rapport aux mêmes équipements en métropole. La Semag prend en charge par exemple la construction de stations d'épuration, de déchetteries ou encore d'écoles et d'équipements culturels, toujours avec l'appui du Feder. « La Guadeloupe est très en retard sur la réalisation de ces superstructures majeures, poursuit le directeur général de la Semag. Elles sont financées à environ 80 % par l'Europe, l'État et les grandes collectivités, dont 60 à 70 % par le fonds européen ». C'est le cas par exemple de la nouvelle station d'épuration de la commune de Morne-à-l'Eau qui en a confié la réalisation à la Semag.

Une intervention à l'échelle d'une ville

Aux Abymes qui compte plus de 60 000 habitants, c'est toute la ville qui bénéficie du soutien de l'Europe dans le cadre de l'une des plus grosses opérations Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine) de France. Investissement global : plus de 500 millions d'euros, dont 30 % de fonds européens. La Semag est impliquée dans ce projet de rénovation urbaine en tant qu'aménageur. En marge de cette opération, elle a été mandatée par la Ville pour réaliser la maison de la culture et une école, financées à environ 80 % par l'Europe, la Région et des financeurs publics. Pour Laurent Boussin, le seul bémol « à ce formidable effet de levier qu'apporte le Feder » est lié aux délais de versement des fonds. En effet, l'Europe paie les factures aux collectivités locales entre huit mois et un an après les travaux. « Nous travaillons souvent pour des villes lourdement endettées qui vont d'abord payer leurs salariés et leurs fournisseurs... Puis nous en dernier. On peut mettre des années pour recouvrer ces créances ».

Patrick Cros - Naja